

2015 / 153

SRI Doc

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

SECRETARIAT D'ETAT  
A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE

C.N.R.A. - BAMBEY - S.D.I.	
Date	10 OCT. 1981
Numéro	81-01039 / 00
Mois Bulletin	SON
Destinataire	DOC.

PROJET POUR LA PRODUCTION DE CEREALES PHASE II

FINANCE PAR L'USAID

N° 685 - 0235

SYNTHESES DES VISITES CONJOINTES

ISRA / SODEVA / AID

DU 22 AU 24/09/81

\*\*\*\*\*

CN0100766  
E170  
CNRA

Septembre 1981

Centre National de Recherches Agronomiques  
de BAMBEY

INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES  
(I. S. R. A.)



Les discussions ont porté sur les points suivants :

- + La mise en place des facteurs de production.
- + Le choix des paysans.
- + Le choix des parcelles d'essai.
- + La conduite des thèmes et suivi.
- + Les thèmes retenus,
- + Les problèmes de coordination.
- + Les contraintes de la SODEVA en tant que S.R.D.R. dans l'action de vulgarisation des résultats de la recherche,

1°/ Mise en place des facteurs de production.

La SODEVA a vivement souligné le retard dans la mise en place des facteurs de production (engrais, semence) notamment. Après de longues remarques sur la question les participants ont demandé à la coordination de l'ISRA de tirer toutes les conclusions du déroulement de la présente Campagne et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la Campagne à venir.

Ainsi lors du bilan à DIOURBEL la date limite du 15 Juin était avancée pour l'achèvement du placement des facteurs de production,

2°/ Le choix des paysans.

La remarque était que la SODEVA avait tendance à choisir que des paysans dits de "pointe" sans discerner les contraintes spécifiques aux différents thèmes. En effet, les essais peuvent être scindés en deux :

- Essais exigeant un travail minutieux, donc nécessitant un paysan-pilote (ou de pointe).

. Essais peu exigeants, pouvant être conduit chez tout paysan disponible à suivre les conseils techniques.

L'encadrement de la SODEVA doit donc redoubler d'efforts afin que les paysans puissent saisir l'essence des essais qu'ils mènent. Et les E.B. doivent être en mesure de faire le point à tout moment. Cela peut être également valable pour les paysans si le travail de sensibilisation a été bien conduit,,

3°/ Le choix des parcelles.

L'on a pu remarquer à ce niveau qu'on s'intéressé davantage à l'homogénéité de la parcelle et du précédent cultural, mais que l'histoire parcellaire n'allait pas au-delà de la campagne précédente. C'est ainsi que nombre d'effets résiduels (labour, fertilité, etc...) ont été insuffisamment appréciés.

Ce qui se traduit parfois par une désorientation d'encadrants à la vue de certaines parcelles.

L'idée d'établir un programme pluri-annuel permettant un travail prévisionnel est ainsi ressorti. En effet, ce programme permettrait de faire face à temps aux problèmes posés, et donnerait la possibilité aux encadreurs de mieux connaître les zones d'implantation des essais.

4°/ Conduite des thèmes et suivi.

Des erreurs dans l'exécution des opérations ont été décelées au niveau des **agents** de base, **cela malgré l'existence** des protocoles dont ils disposaient. Cette donnée a conduit la réunion à retenir la nécessité d'accorder une **grande importance** à la formation des agents impliqués dans le suivi et à la sensibilisation des paysans choisis,

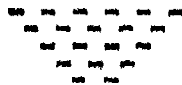
5°/ Les contraintes de la SODEVA en tant que SRDR dans la vulgarisation des résultats de la recherche.

De longues discussions sur la non dormance de In 55-437 ont ouvert le débat sur la note ministérielle relative à la récolte de la 55-437, les opinions recueillies auprès des paysans et les mises au point de la recherche.

Ainsi la SODEVA a-t-elle montré l'ambiguïté de sa situation. En effet, elle se trouve à la croisée de la recherche de l'Etat et du monde rural, Chacun de ces différents partenaires semblant avoir sa propre logique.

S'agissant du "problème manioc", notons qu'il demeure toujours la préoccupation des participants une fois de plus il a été demandé à ce que les Directeurs ISRA-SODEVA saisissent l'AID, en vue de convaincre les responsables du projet de l'importance du thème et de la nécessité de poursuivre les travaux entamés.

Dans le même sens, il est également demandé aux coordinateurs ISRA-SODEVA d'organiser une visite des "points manioc" avec l'A.I.D.



## COMPTE RENDU DE LA REUNION ISRA/SODEVA

DU 24 SEPTEMBRE 1981

A l'issue de la visite des essais ISRA/SODEVA/USAID des régions de Thiès et de Diourbel du 22 au 24 Septembre 1981, une réunion de synthèse s'est tenue dans la salle de conférence du CIRA de Bambey le 24 Septembre 1981 sous la présidence de M. FALL et avec le concours des participants suivants :

<u>Pour la SODEVA</u>		<u>Pour l'ISRA :</u>	
Melle	R. DIOP	Melle	A. PIGNEROL
Melle	R. SAAD	MM.	T. DIOUF
MM.	B. DIOUF		M. FALL
	O. CIENG		A. NDIAYE
	O. SANE		M. LY
	B. GUISSÉ		E. V. COLY
	S. CISSE		E. DIALLO
	A. DJIGO		J. GAUTREAU
	M. SAVANE		

L'ordre du jour comportait 5 points :

- Retard dans la mise en place des facteurs de production dans les 3 départements de Thiès, Tivaouane et Bambey.

- Retards d'interventions phytosanitaires pour les essais comportant des traitements à la demande.

- Protection du niébé
- Variétés d'arachide
- Cochenille du manioc

Ces 5 points sont successivement abordés :

### 1/- Retard dans la mise en place des facteurs de production

Il s'agit d'analyser objectivement les faits pour situer les responsabilités et proposer des solutions. Le retard se situe-t-il au niveau de l'ISRA vers la SODEVA, ou au niveau Délégation SODEVA vers l'Opération? Pour les responsables SODEVA, le retard viendrait de l'ISRA : en fait il y a un retard général dans la mise en place de la campagne, d'où comme le rappelle M. FALL aux dates tardives des 4 réunions préparatoires :

- Résultats 80 exposés le 15/4/1981 à Bambey
- Réunion de programmation fixée le 5/5/1981 à Thiès mais tenue en fait le 13/5 seulement.
- Réunions sur les problèmes de financement des thèmes nouveaux le 22/5/1981.
- Réunion à Diourbel le 17/6/1981 pour une programmation définitive de 3 thèmes nouveaux.

.../...

La SODEVA indique pour Diourbel des décisions de mise en place du 9 au 16 Juin (jusqu'au 3/7 pour Bambey). A Thiès, la SODEVA s'est chargée le 10/6 du choix des parcelles et des paysans, l'ISRA venant du 19 au 23/6 pour la reconnaissance des lieux. Certaines parcelles ont été refusées, ce qui a amené la SODEVA à prospecter jusqu'au 13/7 pour les choix définitifs.

M. FALL donne les dates suivantes de cession des facteurs de production constatées par bordereau de livraison :

<u>Pour Diourbel :</u>	<u>Pour Thiès :</u>
Arachide : 13/6	Arachide : 24/6
Mil : 17/6	Mil : 6/7 (entomologie)
Sorgho : 29/6	" : 26/6 (démariage, engrais)
Niébé : 6/7	Sorgho : 24/6
	Niébé : 4/7

Etant donné ces dates, on ne peut pas dire que le retard se situe du côté de la Recherche. Quant aux bordereaux, on confrontera plus tard avec ceux de la SODEVA.

Pour G. DIOUF, Directeur Technique SODEVA, il faut s'efforcer de mettre en place dès fin Avril/début-Mai, l'ISRA pouvant préparer les semences dès qu'il connaît le nombre et le type d'essais sans attendre le choix des paysans et des parcelles. Le DT propose donc d'avancer la date de la programmation. Il estime que les semences ISRA/SODEVA sont arrivées en retard chez les paysans et que le choix de ceux-ci a été tardif.

A DJIAYE souligne qu'il faut être précis en ce qui concerne les décisions prises à l'issue de la réunion et que la condition nécessaire de la réussite des essais est que les 2 parties se sentent mutuellement motivées et impliquées.

Th. DIOUF propose de fixer une date limite pour la mise en place des semences par exemple la 1ère quinzaine de Juin. M. FALL demande qu'il soit tenu compte des divers Facteurs en jeu : dates de réunion, protocoles (qui fait quoi en particulier), facteurs de production.

## 2/- Retards dans les interventions phytosanitaires à la demande

Sur ce point, la question qui se pose est que les facteurs soient disponibles au niveau de l'encadreur de base estime la SODEVA. Faut-il laisser le matériel de traitement à disposition ou non ? Le DT SODEVA pense que si ce matériel figure dans le devis que l'ISRA a présenté à l'USAID, il doit être positionné localement. Le coordinateur ISRA répond qu'il faut s'adresser aux responsables des essais qui sont de plusieurs types. En effet, on peut distinguer d'une part les essais où les traitements phytosanitaires constituent le facteur principal étudié et d'autre part les essais où les traitements se font à la demande. Dans le 1er cas, il est logique que ce soit la Recherche qui fasse les traitements et dispose des facteurs, dans le second cas on peut mettre en place le matériel au niveau SODEVA

## 3/- Protection du niébé

L'essai visité le 24/9 est satisfaisant, mais on ne peut tirer de conclusion pour le moment car on ne connaît pas encore les rendements et on ne peut évaluer la rentabilité des traitements

Melle PIGNEROL pense qu'il serait intéressant de comparer les cultures pures aux cultures associées tout en soulignant que le SR/BIO du CNRA a conclu à l'infériorité de la culture associée sur la culture pure lorsque l'eau est le facteur limitant principal.

#### 4/- Problèmes liés à la diversité des variétés d'arachide

Il s'est produit des erreurs de disque dans la région de Diourbel bien que le type de disque ait été indiqué dans le protocole et que dans au moins un cas, l'encadreur ait été présent au moment du semis. B. DIENG propose que le disque adapté aux nouvelles variétés soit considéré comme un facteur de production et donc fourni par la Recherche. Pour celle-ci, il est indispensable que l'Encadrement soit bien au courant des problèmes de disques.

B. DIOUF pense que si le paysan sélectionné n'a pas de disque adapté, c'est à la SODEVA qu'il appartient d'avertir l'ISRA en temps voulu.

Le problème de la non-dormance de la 55-437 a été repris par J. GAUTREAU. La question de la date limite de semis est surtout importante pour les paysans qui ne connaissent pas encore cette variété. Il va de soi que c'est au niveau individuel qu'il convient de moduler le choix de la date de semis en fonction des pluies locales, des conseils donnés à la radio et des caractéristiques propres à cette variété. La date d'arrachage doit être déterminée par le paysan non seulement d'après la date de semis mais aussi en tenant compte de l'état de la végétation en fin de cycle et du régime local des pluies fin-Septembre début-Octobre. Si toutes les précautions sont prises les risques de germination en terre sont minimes.

#### 5/- Cochenille du manioc

C'est le 9 Juillet que la SODEVA a eu l'accord tacite de l'AID concernant ce thème nouveau. L'achat des boutures a donc été décidé. Entre temps l'USAID a fait savoir que cette action constituait un double emploi. La SODEVA a répondu que l'essai était en place et a demandé s'il fallait l'arrêter. L'AID n'a pas encore réagi.

La SODEVA estime qu'il serait dommage d'interrompre une telle expérimentation d'autant que la cochenille est très peu connue. M. SAVANE déclare qu'il ne faut pas se contenter d'une simple lettre à l'USAID et M. FALL propose de contacter l'AID pour une visite conjointe de l'essai.

B. DIOUF pense que l'AID devrait préciser ce qu'elle entend par double emploi et rappelle l'échec de la DPV dans le traitement de trempage des boutures il y a 3 ans.

B. CUISSE évoque la variété COMBO, toxique pour le bétail (CNH) et se demande si elle ne serait pas résistante à la cochenille. En fait ce matériel n'est pas résistant au parasite.

J. GAUTREAU